G1205 - Personnel d'attractions ou de structures de loisirs

RIASEC: Rc

Appellations

Agent / Agente de contrôle de salle de spectacles	Hôte / Hôtesse de golf/mini golf
Agent / Agente d'exploitation des attractions	Hôte / Hôtesse de manège
Animateur / Animatrice d'attractions	Hôte / Hôtesse de patinoire
Animateur / Animatrice de parc de loisirs	Hôte / Hôtesse de salle de jeux électroniques
Animateur / Animatrice de personnage de parc de loisirs	Opérateur / Opératrice d'attraction
Assistant / Assistante de zone d'attraction	Opérateur / Opératrice de manège
Conducteur / Conductrice d'attraction	Opérateur / Opératrice de parcours acrobatique dans les arbres
Conducteur / Conductrice de manège	Ouvreur / Ouvreuse de salle de spectacles
Employé / Employée de loisirs ou d'attractions	Ouvreur placeur / Ouvreuse placeuse de salle de spectacles
Employé / Employée de manège forain	Pilote d'attractions
Employé / Employée de parc de loisirs	Pilote de manège
Hôte / Hôtesse d'attractions	Responsable des attractions

Définition

Accueille, informe et oriente les visiteurs afin de leur faire découvrir les attractions de la structure (jeux électroniques, manèges, équipements sportifs, ...) selon les règles de sécurité des établissements recevant du public. Peut piloter une attraction.

Peut effectuer la vente de produits.

Peut coordonner l'activité d'une équipe.

Accès à l'emploi métier

Cet emploi/métier est accessible avec une expérience professionnelle dans le secteur des loisirs sans diplôme particulier.

Un diplôme de niveau Bac+2 (BTS, DUT) peut être demandé pour les postes de responsable d'attraction.

Les permis B ou C peuvent être exigés.

Un ou plusieurs Certificat(s) d'Aptitude à la Conduite En Sécurité -CACES- conditionné(s) par une aptitude médicale à renouveler périodiquement peu(ven)t être requis.

La pratique d'une langue étrangère, en particulier l'anglais, peut être requise.

Conditions d'exercice de l'activité

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein de parcs d'attractions, de loisirs, d'exploitation foraine, ... en contact avec les clients et en relation avec le service d'exploitation.

Elle peut varier selon le secteur (attractions, loisirs, salle de spectacle, ...).

Elle peut s'exercer les fins de semaine, jours fériés, en soirée.

Elle peut s'effectuer en extérieur, en hauteur.

Le port d'équipements de protection (chaussures de protection, ...) peut être requis.

Compétences de base

Savoir-faire		Savoirs	
☐ Organiser les conditions d'accueil, de contrôle et de sécurisation du public	С	☐ Techniques de prévention et de gestion de conflits	
☐ Vérifier le fonctionnement des équipements et dispositifs de sécurité et signaler les dysfonctionnements	Cr	☐ Règles de sécurité des biens et des personnes	
☐ Renseigner un public, des usagers	S	☐ Techniques de communication	
☐ Contrôler l'accès et la circulation des personnes	R	☐ Typologie du client	
☐ Orienter les personnes selon leur demande	Sc	☐ Gestes d'urgence et de secours	
☐ Ranger et nettoyer un lieu d'attractions, de loisirs ou d'exploitation foraine	R		
☐ Nettoyer du matériel ou un équipement	R		
☐ Accueillir les personnes	S		

Compétences spécifiques

Savoir-faire		Savoirs	
☐ Intervenir sur des attractions à sensation	R		
☐ Intervenir sur des attractions sur l'eau	R		
☐ Intervenir sur des attractions sur rails	R		
☐ Réaliser ou participer aux opérations de montage/démontage d'attractions	R	☐ Mécanique	
☐ Réaliser une intervention nécessitant une habilitation	R	☐ Habilitation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)	
		☐ Habilitation opérateur de parcours acrobatique en hauteur	
☐ Utiliser un engin nécessitant une habilitation	R	☐ Grues à tour (CACES R 377) à montage automatisé (GMA) ou à montage par élément (GME)	
		☐ Plates-formes élévatrices mobiles de personnes ou PEMP (CACES R 386)	
		☐ Chariots automoteurs de manutention à conducteur porté (CACES R 389)	
		☐ Grues auxiliaires de chargement de véhicules (CACES R 390)	

Compétences spécifiques Savoir-faire Savoirs Vérifier les conditions d'installation et de sécurité du public (harnachement, ...) et procéder au verrouillage des systèmes С de sécurité (barres, portes, ...) Ajuster les paramètres de fonctionnement d'une attraction (vitesse, durée) et lancer l'animation (annonces, musique, jeux de lumière) Surveiller le déroulement d'une attraction et mettre en place des mesures de sécurité (alerte, arrêt, ...) lors de С dysfonctionnements ☐ Procédures d'entretien d'équipements d'attractions ☐ Effectuer l'entretien et la maintenance du matériel Ra ☐ Procédures de contrôle d'attractions ☐ Hydraulique Marchés des produits dérivés Conclure une vente Ec ☐ Techniques de vente ☐ Règles de tenue de caisse ☐ Techniques gestuelles ☐ Procéder aux préparatifs du personnage Ar ☐ Techniques de maquillage Réaliser des animations pour un public Ar ☐ Contrôler l'application de procédures Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement (QHSE) С Es ☐ Coordonner l'activité d'une équipe Environnements de travail

Structures	Secteurs	Conditions
☐ Infrastructure sportive		
☐ Parc animalier		
☐ Parc d'attractions		
☐ Parc de loisirs		
☐ Parc naturel		
☐ Salle de jeux		
☐ Salle de spectacles		

Mobilité professionnelle

Emplois / Métiers proches

Fiche ROME	Fiches ROME proches
G1205 - Personnel d'attractions ou de structures de loisirs	D1505 - Personnel de caisse
■ Toutes les appellations	Caissier / Caissière spectacle
G1205 - Personnel d'attractions ou de structures de loisirs	G1401 - Assistance de direction d'hôtel-restaurant
■ Toutes les appellations	Toutes les appellations
G1205 - Personnel d'attractions ou de structures de loisirs	N4402 - Exploitation et manoeuvre des remontées mécaniques
■ Toutes les appellations	Toutes les appellations

Emplois / Métiers envisageables si évolution

Fiche ROME	Fiches ROME envisageables si évolution
G1205 - Personnel d'attractions ou de structures de loisirs	G1101 - Accueil touristique
■ Toutes les appellations	Toutes les appellations
G1205 - Personnel d'attractions ou de structures de loisirs	G1403 - Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristique
■ Toutes les appellations	Toutes les appellations
G1205 - Personnel d'attractions ou de structures de loisirs	G1703 - Réception en hôtellerie
■ Toutes les appellations	Toutes les appellations
G1205 - Personnel d'attractions ou de structures de loisirs	M1601 - Accueil et renseignements
■ Toutes les appellations	Toutes les appellations